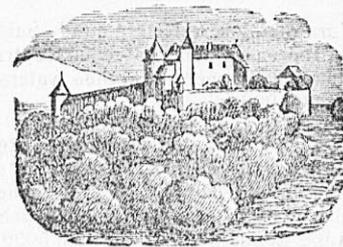




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

> > 6 mois, > 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁴⁵ 10⁴⁰ 2³⁵ 3²⁵ — Bulle, arr. 9³⁰ 1²⁷ 4⁵³ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent. Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 28 janvier 1898.

Perspectives électorales.

La presse libérale de notre canton s'étonne à bon droit des abus répétés du Conseil d'Etat.

Le 20 février prochain, nous aurons les élections fédérales du rachat des chemins de fer suisses et il semblait tout naturel que ce jour fût aussi choisi pour procéder aux vacances survenues, malheureusement, dans la députation de la Gruyère; mais les politiciens qui ont la haute main dans le gouvernement, ne l'entendent pas de cette oreille.

Le 20 février, votation fédérale; — le 27, on procédera au remplacement du regretté Eugène Glasson; — et en mars ou avril, le corps électoral sera de nouveau mis en mouvement pour élire un successeur à l'honorable M. Grandjean, de Morlon, que la maladie a mis à la retraite.

Ce sont donc trois élections, à des intervalles très rapprochés, que nous avons en perspective et qu'il eût été convenable, patriotique même, de fixer au même jour.

Au grand mécontentement du peuple, vous voulez trois élections avec les beuveries obligatoires, dont vous devriez rougir de honte; eh bien, nous accepterons probablement ce nouveau défi, et vous ne vous étonnez pas que la tempête qui gronde au pied du Moléson vous emporte, tôt ou tard, des fauteuils que vous n'êtes plus dignes d'occuper!

Voici déjà une protestation énergique tirée du *Confédéré*:

Chacun pensait que vis-à-vis du décès de M. Glasson et de la démission de M. Grandjean, il n'y aurait qu'une seule élection pour remplacer le même jour les deux députés. On ne dérange pas deux fois à un

mois de distance les électeurs d'un même district pour une élection partielle.

C'est du reste bien ainsi que les choses se sont passées continuellement dans la pratique et la Constitution est claire, puisqu'elle dit, à son article 40, qu'il sera repourvu dans le terme de deux mois aux vacances accidentelles qui surviendraient dans l'intervalle d'un renouvellement intégral du Grand Conseil à l'autre.

Mais il paraît que cela ne faisait pas l'affaire des ténopètes gruyériens et que, pour tenter de battre l'opposition indépendante, il faut manœuvrer isolément avec des élections uninominales. Ils en seront pour leurs frais et leurs manœuvres déloyales.

Aussi le gouvernement — ce n'est du reste pas la première fois — commet un nouvel abus de pouvoir et ne convoque les électeurs de la Gruyère que pour le remplacement de M. Glasson. Il garde en poche la démission de M. Grandjean, bien qu'il sache, aussi bien que tout le monde dans la Gruyère, qu'elle est définitive et irrévocable et qu'elle a été donnée dans le but principal d'empêcher deux élections successives dans le district.

Rien, du reste, n'autorise le gouvernement à garder devers lui une démission, la Constitution est formelle et dans les deux mois il faut procéder au remplacement d'un député, que la vacance se produise par démission ou par suite de décès. Le texte est formel et aucune argutie ne pourra en changer la signification.

Que si une démarche doit être faite auprès d'un démissionnaire, le président du Grand Conseil ne peut-il la tenter?

Non, le Conseil d'Etat agit ici au vu des seules considérations politiques d'un parti, sans avoir aucun égard ni pour la volonté du démissionnaire, ni pour les électeurs de la Gruyère, ni pour la Constitution. C'est une vexation doublée d'un abus de pouvoir.

Nous ne savons ce que feront les comités libéraux ou fribourgeois de la Gruyère et nous n'avons pas la prétention de leur dicter leur ligne de conduite. Il serait bon néanmoins de rappeler au respect de la Constitution les ténopètes du gouvernement de Fribourg.

peuvent appliquer leurs lois, leurs lois inflexibles dont la brutalité m'avait indigné lors de l'affaire Porlezza, et que je commençais à comprendre. Mais lorsqu'il est dans le cœur, comment le jurer? Nous nous égarons dans le labyrinthe des sentiments qui ont préparé l'acte et qui peut-être l'excusent, nous nous perdons dans l'écheveau embrouillé des motifs. Cela dépasse notre pauvre science. Dieu seul pourrait savoir et nous dire, et s'il existe. Dieu se tait...

« Si vous croyez en Dieu, adressez-vous à lui! » En vain, je faisais appel à mes souvenirs d'enfance, à ma naïveté d'autrefois, à l'ardeur de mon zèle de quinze ans, quand je mettais mon âme dans la prière du soir que mon père répétait de sa voix grave. Sans doute, de cette foi, de ces habitudes, de ma jeunesse pieuse, il m'était resté quelque chose, un germe indéfinissable qui repoussait et bourgeonnait par moments: si je n'avais jamais cru, je n'aurais connu ni les scrupules qui m'avaient agité, ni les remords qui me torturaient à cette heure. La religion, je l'avais dans le sang, avec ses sévérités rigides. Je ne l'avais plus ni dans le cœur, ni dans la tête. Je ne croyais pas. Qu'aurais-je pu dire à Dieu? S'il entendait ma voix, je n'entendrais pas la sienne...

« Si vous croyez en Dieu, adressez-vous à lui! » Non, je ne croyais pas, je ne croyais pas... Mais d'où me venait donc cet immense besoin de justice, ce désir affilé d'un pardon qui descendrait sur moi, d'une absolution plus large, plus solennelle que celle de Viry, d'une absolution supérieure dans laquelle je ne verrais plus le signe de la faiblesse humaine, que je reconnaîtrais dégagés de compromissions, des erreurs, des hypocrisies qui font nos jugements faux et nuls? N'était-ce qu'un reste néfaste de mes habitudes d'enfant, une mauvaise pousse de cette racine invétérée qui, je le savais, persistait en moi malgré moi? Ou bien étais-je un suprême appel de la vérité, méconnue et vivace, qui criait au fond d'une conscience où j'avais cru l'enterrer? Ah! repousser cet appel, étouffer cette voix! Tant d'autres l'essent fait sans peine! Pourquoi ne le pouvais-je pas? Pourquoi dou-

Certainement, ajouterons-nous, et un recours devrait être envoyé à Berne.

Le *Fribourgeois*, qui avait essayé d'une entente, est également étonné des procédés gouvernementaux:

M. Grandjean, dit-il, avait voulu ne pas exposer le pays à une seconde élection partielle. La généreuse intention n'ayant pas pu avoir suite, nous sommes heureux de voir M. Grandjean conserver son mandat.

Les prochaines assemblées électorales décideront de l'attitude à prendre.

Pour ne pas déranger deux fois le corps électoral, on aurait pu fixer la votation sur le 20 février, jour du plébiscite sur le rachat. Plusieurs cantons réunissent ainsi un scrutin cantonal à un scrutin fédéral, sans inconvénients.

C'est aussi notre avis.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Tribunal fédéral. — Dans les premiers jours de janvier 1893, une explosion de la fabrique de poudre de Worblaufen avait causé des dommages à l'auberge, située à peu de distance, de la veuve Suter, à la Papiernühle. Sur le recours de Mme Suter, le Tribunal fédéral a condamné la Confédération à payer à la recourante une indemnité de 17,000 fr. pour les dommages causés par l'explosion et pour la moins-value que subit la propriété de la recourante du fait de la proximité de la fabrique de poudre.

Douanes. — Les recettes se sont élevées, pendant le mois de décembre 1897, à 5,228,869 fr. Elles sont de 120,699 fr. supérieures à celles du mois de décembre 1896. La recette annuelle est de 47,898,000 francs, soit de 1,628,775 fr. supérieure à celle de 1896.

Percement du Simplon. — Le comte Borromée a annoncé au Comité du percement du Simplon que les subventions des villes et provinces italiennes s'élevaient à 2,482,672 fr. M. Ruchonnet, directeur du

tais je assez pour le remords, pas assez pour l'indifférence?...

« Si vous croyez en Dieu, adressez-vous à lui! » Mais enfin, Dieu n'existe-t-il donc que pour ceux qui ont la foi? Le soleil lit sur les aveugles; pourquoi donc la céleste Justice ne s'étend-elle pas sur les incrédules comme sur les fervents? Sans croire, ne pouvais-je pas m'adresser à cette religion séculaire qui n'a peut-être bien nulle origine surnaturelle, mais qui représente en tout cas ce que les générations ont trouvé de plus sûr pour diriger la vie, qui incarne la part d'absolu dont le besoin, dans les heures graves, fait vibrer nos âmes, qui demeure le point fixe au centre de nos incertitudes, — et qu'après tout je sentais aussi en moi? C'est elle qui me désespérait: ne contenait-elle pas le remède avec le poison? et peut-être qu'elle m'accorderait l'un comme elle m'avait inoculé l'autre?... Ainsi, le malade qui a vidé toutes ses fioles et dont le mal empire toujours retourne au médecin sans croire à sa science...

Comment m'y prendre pour crier dans l'infini et pour entendre la réponse du Ciel? Je ne pouvais songer à la prière: il n'y avait pas de communication possible entre moi et ce Dieu perdu dans l'espace, ce Dieu problématique dont je doutais. Mais à défaut de Dieu, trop haut, trop loin, il y avait ses ministres, il y avait le prêtre... Le prêtre est plus éclairé que le magistrat, car il lit plus profond dans les cœurs qui viennent librement s'épancher en lui; sa conscience ne le trompe pas, car il la tient en bride et la guide vers un point fixe; il sait ce que nous ignorons, ayant abdiqué l'orgueil de la raison, et il peut nous juger, puisqu'il échappe à nos passions et parle au nom d'une autorité, illusoire peut-être, mais du moins surhumaine et sans appel...

Certes, comme presque tous les hommes de ma génération, j'avais haï le prêtre. J'avais vu en lui l'instrument le plus solide de la superstition. Je l'avais maudit au nom du progrès, de la science, de la vérité, les trois abstractions dont je composais autrefois mon idole. Et voici que soudain, dans le désarroi de mes idées, dans l'effarement de ma conscience,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 27

LA SACRIFIÉE

PAR ÉDOUARD ROD

Oni, j'en suis sûr, c'est là ce qu'il a pensé, c'est cet égoïsme mondain qui dirigeait son interrogatoire, qui lui dictait ses peroles, qui lui insufflait sa factice émotion. Et je n'en voulais plus de cette complaisance. Peut-être bien que la famille, les amis, les relations, le monde, la société tout entière étaient les complices inconscients de mon crime: ils m'y avaient poussé, par leur facilité, leur légèreté, leur indifférence, parce que la plupart auraient agi comme moi et n'y auraient plus pensé. Il n'est que temps, me disais-je, de secouer cette complicité. Je la rejette loin de moi. Si je l'ai subie avant l'action, je ne veux pas, après, accepter ses lâches excuses. Et puisque je n'ai rien à espérer de la morale mondaine, puisque les hommes ne trouveront pas le mot qui pourrait me rendre la paix, je vais rester seul avec ma conscience: elle, du moins, ne me trompera plus désormais...

Le mot douloureux de Sonia bourdonnait toujours à mes oreilles: « Porter un pareil fardeau! Et cela toute la vie, toute la vie!... »

X

« Si vous croyez en Dieu, adressez-vous à lui! » Voilà tout ce que Viry avait trouvé à me dire, quoiqu'il sût très bien que je ne croyais pas. Hélas! sa sagesse ne valait pas mieux que la mienne! Dès qu'elle tentait de sortir du rayon de lumière où la Justice la guidait, elle tâtonnait aussi dans les ténèbres, elle se perdait en arguties, elle ne savait pas. Lorsque le crime est dans le fait, les hommes

Grand'rue 20.
la-toux!
certificats prouvent la
excellente qualité des
ctoraux Kaiser,
rapide et certain de la
t, le catarrhe et l'engor-
ts de 30 et 50 cent. chez
Bulle; E. DAVID, pharm.,
pharm., Estavayer.

ERVEILLEUX!
SAVON aromatique
it de lis
GMANN & Cie,
cour, à Dresde et Zurich,
s efficace et le plus propre
s importunes, les taches de
s, les dartres, comme aussi
ure, sèche et jaune, etc.
primerie de la Gruyère, à
ches la pièce.

ENDRE
oin et regain première
er sur place. S'adresser à
ntrepreneur, à Bulle.
VETÉ!!!
LE
lide en tubes
at universel)
üss-Stauffer
ment sans rival pour
objets cassés, soit verre,
lle de table et de cuisine,
étal, corne, bois, papier,
etc., etc.
à 65 cent.
le district: Imprimerie de

à vendre
transporter.
grandes modifications, on
maison encore en très bon
cycée le 1^{er} février prochain.
Henri Fincks, ferblantier,

ÉTÉS DE CHANT
S D'HOMMES
— Chœurs scolaires
randson — Davel
estalozzi.
urs de dames.
à prix réduits :
et 30 cent.

TEUR ROMAND
nant 25 romances et
isons nouvelles
éité, avec musique
ix : 2 fr.

s chant et piano
perdu, Le Rouet, Le
e, La première neige,
Avril revient, Beaux
e, etc., etc.
dition illustrée
écimens sur demande
sée à l'auteur

IROUD
S-Croix (Vaud).

COLIAT
ICHARD
SOLUBLE
LENT
MODÈRE
TROUVE
TOUT

enz, imprimeur-éditeur.

Jura-Simplon, a déclaré que la Suisse était prête à entreprendre immédiatement le travail. On espère que le gouvernement italien votera une subvention de 500,000 fr.

Tir fédéral. — La première liste des dons d'honneur pour le Tir fédéral accuse un total de 56,655 fr. Le Conseil fédéral et l'Etat de Neuchâtel ont donné chacun 10,000 fr., la ville de Neuchâtel et la Société suisse des carabiniers chacune 5000, le Jura-Simplon 4000, les membres des Chambres fédérales 3170, les Mousquetaires de Neuchâtel et la Société cantonale de Tir chacun 2000, le Comité d'organisation du Tir fédéral et la Société des carabiniers de Neuchâtel et de la Compagnie du Jura neuchâtelois chacune 1000 francs.

La peur du rachat. — La Compagnie du Nord-Est a porté à dix jours la validité des billets de retour et introduit un système d'abonnement avec une réduction sensible de tarif.

Fourneaux à pétrole. — Dans sa séance du 19 janvier 1898, la Société vaudoise des sciences naturelles a, sur la proposition d'un de ses membres, voté à l'unanimité un blâme à l'adresse des fourneaux à pétrole qui déambulent dans les appartements sans tuyaux de dégagement.

Tour de force. — Vendredi à minuit est arrivé à Zurich une groupe de vingt cavaliers venant directement de Thoune, qu'ils avaient quitté à 3 h. du matin. Ces cavaliers étaient les participants au cours d'équitation des instructeurs d'infanterie, sous la direction du major Max Weber et du capitaine Piaget. Bien qu'ils eussent franchi 150 km., avec une seule halte de quelque durée, à Lenzbourg, vers 5 h. de l'après-midi, cavaliers et chevaux sont arrivés à Zurich en fort bon état et sans paraître se ressentir en aucune façon de ce long trajet.

Berne. — Vendredi dernier, la ville fédérale recevait une singulière visite. On voyait, dans la matinée, descendre d'un wagon que l'on avait arrêté à la gare des marchandises une cinquantaine d'enfants d'une école... de province. Les petits drôles étaient atteints de la gale et n'en paraissaient nullement attristés. Bien loin de là, leurs yeux brillaient de plaisir : faire une course à Berne aux frais de la commune, cela ne se voit pas tous les jours. Les petits galeux ont été conduits directement dans un pavillon séparé de l'hôpital extérieur où ils seront soumis à un traitement énergique.

L'*Intelligenzblatt* de Berne dit ne pas avoir pu arriver à savoir si une députation du conseil communal est allée les recevoir à la gare et leur souhaiter la bienvenue en leur serrant la main.

— Mardi soir, à 7 h. 55, au moment où le train venant de Fribourg entrant en gare de Berne, un ouvrier paveur de Berne, nommé Rubin, a voulu descendre avant l'arrêt du train. Il est tombé sous une voiture, et a eu les deux jambes broyées. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital. Son état laisse peu d'espoir.

Tessin. — Le Conseil d'Etat a décidé de déférer aux autorités fédérales le nommé Alfred Tona, Ita-

dans l'angoisse qui grandissait en moi, il m'apparaissait comme une lumière suprême, comme la seule autorité à laquelle adresser mon dernier recours ! Ce qui se passait en moi dans cette heure de crise ne devait pas me ramener définitivement à l'Eglise, ma raison étant trop exercée et trop despotique pour jamais renoncer à ses droits. Mais j'ai compris qu'il y a des seconnes où Dieu seul est le maître, même s'il n'existe pas, même s'il n'est que notre œuvre ; et je bénirai toujours la main secourable qu'un de ses serviteurs tendit vers moi, l'arrêt déchirant et lumineux par lequel il me rendit la paix en brisant ma vie...

Ce fut cet abbé Barrant qui, sans le savoir, avait déjà appuyé ma résistance dans mes luttes au chevet d'Andouin. J'aurais dû, semble-t-il, m'adresser à un pasteur, puisque, par mes traditions de famille comme par mon éducation, j'appartenais au calvinisme. Je n'y songeai même pas : ma rupture avec la foi réformée avait été complète ; j'en connaissais trop les parties faibles, et je ne pouvais attendre de cette religion raisonneuse, aux sévérités adoucies ouvertes aux controverses et, par conséquent, aux compromissions, l'inébranlable fixité que ma conscience implorait.

Certes, il m'avait déjà fallu un rude effort pour aller avouer à Viry la misère où je me débattais : il m'en fallut un bien plus énergique et plus douloureux encore pour arriver jusqu'à ce prére. Viry, en effet, c'était un homme comme moi, de ma caste, de mêmes mœurs, qui pensait autrement que moi sur beaucoup de questions, mais avec qui j'avais pourtant aussi bien des points communs. Nous menions à peu près la même vie, nous ne différons pas jusque par le costume, et je ne sais en fond pourquoi j'avais en plus de confiance en lui qu'en moi-même.

Le prêtre, au contraire, séparé du monde, ne connaissant nos passions que parce qu'il en peut lire dans nos cœurs, le prêtre idéal, tel que je me figurais l'abbé Barrant, m'attirait et m'effrayait à la fois. Il revêtait à mes yeux un caractère presque surnaturel. Une voix secrète m'avertissait qu'il dépoil-

lien, récemment arrêté à Lugano, qui passait pour anarchiste ardent et qui paraît être inculpé d'être l'agent d'une police étrangère.

Vaud. — La soirée du centenaire laissera une impression ineffaçable dans la mémoire des Vaudois. A Lausanne, la foule était énorme surtout aux alentours de la Riponne, car c'était là le point central de la fête de nuit. Vers 8 h. a commencé l'illumination symbolique de la Cité. Des centaines de feux de bengale placés sur la colline de la Cité, derrière la rangée d'immeubles qui s'étend de la cathédrale au château, ont symbolisé l'aurore de la liberté, bientôt suivie d'un embrasement général.

Entre temps est apparue en lettres énormes la devise du canton de Vaud : « Liberté et patrie », avec la double date du centenaire. Et pendant ce temps brillait au sommet de la cathédrale une croix énorme formée de milliers de lampions et qui semblait placquée dans le ciel tant que la colline de la Cité n'a pas été éclairée.

Les plus pressés ont eu le temps d'arriver au théâtre pour le premier acte de *Davel*, de Virgile Rossel. Ce drame, exécuté par des amateurs de grand mérite de la Société littéraire, a eu un succès considérable.

— Comme nous l'avons annoncé, une triste nouvelle est venue jeter un voile de deuil sur la fête du 24 janvier :

M. Jacques Berney, professeur de droit à l'Université, fils unique de M. John Berney, ancien conseiller d'Etat, s'est noyé dimanche après midi en patinant sur le lac de Joux.

Arrivé dimanche au Pont par le premier train, M. Berney avait patiné toute la matinée. A midi, il vint dîner à l'hôtel de la Truite, puis retourna sur la glace. Comme il était arrivé près du débarcadère du Lieu, il rencontra deux jeunes filles du Brassus, qui venaient en sens inverse. Il lia conversation et leur offrit de les accompagner. Bientôt, se donnant la main, les trois patineurs repartirent du côté du Pont. Mais sans y prendre garde, ils s'éloignèrent des pistes, pourtant bien marquées, et pénétrèrent sur une couche de glace de formation récente, trop mince pour supporter trois personnes.

Sentant la glace faiblir, les compagnes de M. Berney sont saisies de terreur et hésitent ; en passant vite, elles auraient probablement échappé au danger. Mais la glace cède tout à fait et les trois malheureux enfoncent. Un instant, ils peuvent se cramponner à la glace et appeler à l'aide. Des patineurs qui se trouvent à quelque distance volent à leur secours. Une planche leur est tendue. Il est trop tard : M. Berney et l'une de ses compagnes ont déjà disparu. L'autre jeune fille a tout juste le temps de la saisir ; elle est sauvée.

Impossible de rien tenter pour les deux victimes : le lac est très profond en cet endroit ; il faudrait des engins. On se hâte vers le Pont, et aussitôt des hommes courageux, munis de perches, de cordes et d'échelles, fouillent en tout sens le lieu du sinistre. Rien ! Ils travaillent sans succès jusqu'à la nuit.

Le lendemain matin, on recommence et, en promenant au fond du lac des cordes munies de crochets, on parvient à ramener les deux cadavres, celui de la jeune fille d'abord, Mlle Audemars, du Brassus, puis celui de M. Berney, qui est déposé provisoire-

ment dans l'église du Pont, où son malheureux père est venu le chercher le soir.

ÉTRANGER

France. — M. Emile Richebourg, le romancier que les nombreux récits d'aventure, d'intrigue et de passion avaient mis si justement en vogue, est mort subitement en son domicile, à Bougival, à l'âge de 64 ans.

Italie. — L'agitation causée par la cherté du prix du pain croissant en Italie, le gouvernement italien a autorisé les ministres de la guerre et de l'intérieur à lever une classe d'infanterie, afin d'avoir en mains les troupes nécessaires pour prévenir tout désordre.

Allemagne. — Plusieurs wagons du train express allant de Berlin à Cologne ont déraillé lundi à Herne. Trois personnes ont été tuées et douze ont été blessées.

Autriche-Hongrie. — Une explosion s'est produite dans la mine de Resciza, appartenant au chemin de fer austro-hongrois. Huit hommes ont été asphyxiés, plusieurs blessés.

Etats-Unis. — Un télégramme de Washington nous apprend qu'un incendie a détruit dans la nuit de lundi à mardi, à Spokane, une maison habitée par une centaine de locataires. On croit que 25 seulement d'entre eux ont pu s'échapper.

République Argentine. — Une explosion s'est produite dans une poudrière à Florès ; il y a eu onze morts.

Chine. — On mande de Pékin au *Times* que le chargé d'affaires de Russie, appuyé par le chargé d'affaires de France, presse la Chine de refuser les offres d'appui financier de l'Angleterre et a informé le Tsung li-Yamen que la Russie est disposée à fournir de l'argent à la Chine aux mêmes conditions que l'Angleterre.

CANTON DE FRIBOURG

Ecoles militaires. — Le tableau des écoles militaires qui vient de paraître annonce que la première école de recrues d'infanterie (II^e division) aura lieu à Colombier, du 5 avril au 21 mai (entrées des cadres le 28 mars). La seconde école du 31 mai au 16 juillet (cadres le 23 mai). La troisième école du 2 août au 17 septembre (cadres le 25 juillet).

Ecole de tir pour officiers de langue française, du 9 mars au 7 avril à Wallenstadt.

Ecole de tir pour sous-officiers de la II^e division, du 25 février au 26 mars, à Colombier.

Ecole de recrues de cavalerie, à Berne, du 8 janvier au 31 mars (français). Du 2 juillet au 22 septembre à Berne (allemands).

Ecoles centrales pour sous-lieutenants et lieutenants à Thoune : 1^o du 24 février au 7 avril ; 2^o du 1^{er} juin au 13 juillet ; 3^o du 21 septembre au 2 novembre. Pour capitaines, du 14 avril au 25 mai.

Tribunal fédéral. — Le 19 mars 1897, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg avait décidé de rayer du registre des impôts de la ville de Fribourg les immeubles qu'il avait acquis à la suite de la faillite de la Société des Eaux et Forêts, et il avait attribué au fonds de l'Université les recettes résultant de cette mesure.

Sur le recours du conseil communal de Fribourg, le Tribunal fédéral a annulé cette décision comme contraire au texte même de la loi et au principe reconnu par la Constitution de l'égalité des citoyens.

Il a déclaré l'Etat de Fribourg redevable de l'impôt communal sur les propriétés en question.

Villaz-St-Pierre et le rachat. — En temps et lieu, la commune de Villaz a reçu de la préfecture les feuilles nécessaires à recueillir les signatures pour le référendum contre la loi sur le rachat.

Ces feuilles furent remises par le syndic au secrétaire communal avec ordre de les tenir à la disposition des personnes qui viendraient au secrétariat demander à les signer.

Si j'ai gardé les chiffres exacts, le terme utile pour le retour de ces feuilles à la préfecture était le 14 courant. Or, le 9 janvier, le syndic de Villaz a reçu l'ordre écrit de la préfecture d'avoir à lui retourner sans délai les dites feuilles.

Le syndic constata que les feuilles étaient vierges de toute signature, les certifica telles et le secrétaire

y apposa le sceau com-

au préfet. Que se passa-t-il en le dire, mais toujours après les avoir expédiées feuilles étaient colportées, malgré lui et ses charges de la préparation au moment du renvoi.

Et c'est dans les nœuds que l'on place les prêtres c'est vraiment à vous Notre préfet est certain qui ose se permettre Le Confédéré demandant l'abus de pouvoir.

Fête de chant des sociétés du Säog Männerchor et le chargé de la préparation 5 juin.

L'*Intelligenzblatt* Fribourg une question mœurs qui aurait été hautes protections cléricales.

Voyons, Liberté, d'

Tremblement Sismes :

« Lundi matin, on a notamment à Grattolles, à Châtel-St-Denis, forte détonation : une masse tombant dans Sismes, une pendule. Ce fait s'est produit de terre a été de Vaud.

Vol. — Dans la nuit, des voleurs se sont M. le professeur Girard levé environ quatre-vingt-cinq et même Pas difficiles, ces On croit être sur

Cavalcade. — à Fribourg pour les

Flèvre aphteuse aphteuse vient d'être sonnés, où une épidémie et 1 chèvre est égaré n'a pas encore police, les étables déséquestrées et la circulation est interdite.

GR

Banque popu- établissements a fait et continue à jouer Le mouvement a qu'avec du travail et à un petit capital u Les deux fonds de de 108,000 fr. Le bénéfice de l'aux actionnaires.

Mises p

Le mardi 1^{er} février du matin, à Grand aux enchères publique d'épicerie et mercerie siles de boulangerie, tels que chaises, tables bleaux, 4 lits complets de corps, literie, batterie potager avec accessoires dont l'énumération Bulle, 27 janvier 1898

Mises p

Judi 3 février du matin, au bout de l'Office des poursuites vendre en mises publiques traineau, quelques objets certaine quantité de taxé à bas prix. Bulle, le 26 janvier

LA GRUYÈRE

où son malheureux père

NGER

ichebourg, le romancier
aventure, d'intrigue et de
ment en vogue, est mort
à Bougival, à l'âge de

ausée par la cherté du
alie, le gouvernement ita-
de la guerre et de l'in-
fanterie, afin d'avoir en
aires pour prévenir tout

urs wagons du train ex-
ogne ont déraillé lundi à
été tuées et douze ont

Uns explosion s'est
Resciza, appartenant au
is. Huit hommes ont été

élégramme de Washing-
incendie a détruit dans
Spokane, une maison ha-
locataires. On croit que
at pu s'échapper.

line. — Une explosion
rière à Florès; il y a eu

e Pékin au Times que le
appuyé par le chargé
la Chine de refuser les
Angleterre et a informé
ussie est disposée à four-
aux mêmes conditions que

FRIBOURG

Le tableau des écoles
nre annonce que la pre-
nterie (1^{re} division) aura
l au 21 mai (entrées des
nde école du 31 mai au
). La troisième école du
dres le 25 juillet).

de langue française, du
stad.

fficiers de la II^e division,
Colombier.

alerie, à Berne, du 8 jan-
Du 2 juillet au 22 sep-

ous-lieutenants et lieute-
février au 7 avril; 2^e du
u 21 septembre au 2 no-
u 14 avril au 25 mai.

Le 19 mars 1897, le
Fribourg avait décidé de
ts de la ville de Fribourg
quis à la suite de la fail-
et Forêts, et il avait at-
sité les recettes résultant

l communal de Fribourg,
lé cette décision comme
e la loi et au principe re-
de l'égalité des citoyens.
ibourg redevable de l'im-
riétés en question.

et le rachat. — En
de Villaz a reçu de la
essaires à recueillir les si-
m contre la loi sur le ra-

es par le syndic au secré-
de les tenir à la disposi-
draient au secrétariat de-

exactes, le terme utile pour
à la préfecture était le
r, le syndic de Villaz a reçu
re d'avoir à lui retourner

es feuilles étaient vierges
ifa telles et le secrétaire

Y apposa le sceau communal et expédia ces feuilles au préfet.

Que se passa-t-il ensuite? Le narrateur n'a su me le dire, mais toujours est-il qu'il m'affirme que 2 jours après les avoir expédiées à la préfecture, ces mêmes feuilles étaient colportées de maison en maison par 2 citoyens de Villaz-St-Pierre dont le travail consistait à extorquer des signatures. Et effectivement, dans le compte rendu, les feuilles pour la commune de Villaz se trouvent couvertes de 36 signatures légales, malgré lui et sans qu'il le sache, par le syndic qui a pourtant constaté l'absence totale de signatures au moment du renvoi des feuilles.

Et c'est dans les mains honnêtes d'un tel homme que l'on place les premières fonctions d'un district, c'est vraiment à vous faire monter le rouge au visage. Notre préfet est certainement le seul dans le canton qui ose se permettre des actes pareils.

Le Confédéré demande des explications sur ce nouvel abus de pouvoir.

Fête de chanteurs. — La réunion annuelle des sociétés du Sängerbund aura lieu à Morat. Le Männerchor et le chœur mixte de cette ville se sont chargés de la préparation de la fête qui est fixée au 5 juin.

L'Intelligenzblatt de Berne pose au parquet de Fribourg une question relative à un délit contre les mœurs qui aurait été commis à Fribourg et que de hautes protections chercheraient à soustraire aux tribunaux.

Voyons, Liberté, de quoi s'agit-il?

Tremblement de terre. — On écrit de Semsales :

« Lundi matin, on a entendu dans notre contrée, notamment à Grattavache, à la Verrerie de Semsales, à Châtel St-Denis, un fort roulement suivi d'une forte détonation : quelque chose comme une lourde masse tombant dans les combles d'une maison. A Semsales, une pendule est tombée d'une étagère. »

Ce fait s'est produit vers 10 heures. Le tremblement de terre a été ressenti en divers lieux du canton de Vaud.

Vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, des voleurs se sont introduits dans la cave de M. le professeur Giraud, à Miséricorde, et y ont enlevé environ quatre-vingts bouteilles de vin, bordeaux, bourgogne et même champagne.

Pas difficiles, ces messieurs!

On croit être sur la trace des voleurs.

Cavalcade. — Une grande cavalcade s'organise à Fribourg pour les jours du Carnaval.

Fièvre aphteuse. — Un nouveau cas de fièvre aphteuse vient d'être constaté dans la Veveysse, à Bossonnens, où une étable renfermant 2 vaches, 1 génisse et 1 chèvre est infectée. La cause de la contagion n'a pas encore pu être établie. Par mesure de police, les étables de la commune de Bossonnens sont séquestrées et la circulation du bétail, ainsi que des chiens est interdite.

GRUYÈRE

Banque populaire de la Gruyère. — Cet établissement a fait de très bonnes affaires en 1897 et continue à jouir de la confiance du public.

Le mouvement a été de 26 millions, ce qui prouve qu'avec du travail et de l'intelligence, on peut donner à un petit capital un développement considérable.

Les deux fonds de réserve atteignent le joli chiffre de 108,000 fr.

Le bénéfice de l'année permet de distribuer 5 1/2 % aux actionnaires.

Mises publiques.

Le mardi 1^{er} février, dès les 10 heures du matin, à Grandvillard, il sera vendu aux enchères publiques un fond de magasin d'épicerie et mercerie, 2 bascules, des ustensiles de boulangerie, de meubles meublants, tels que chaises, tables, crédence, canapé, tableaux, 4 lits complets, habillements, linge de corps, literie, batterie de cuisine, vaisselle, un potager avec accessoires, ainsi que d'autres objets dont l'énumération serait trop longue. Bulle, 27 janvier 1898.

Office des faillites.

Mises publiques.

Judi 3 février prochain, dès 9 1/2 h. du matin, au bout de la Promenade, à Bulle, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre en mises publiques : un cheval, char, traîneau, quelques objets mobiliers et une certaine quantité de marchandises, le tout taxé à bas prix. Bulle, le 26 janvier 1898.

L'Office des poursuites.

Le Conseil d'administration éprouve le besoin de s'associer au deuil général qu'il ressent d'une manière particulière par le décès de M. le syndic Eugène Glasson, qui le prive d'un concours dévoué et d'une amitié fidèle.

Il exprime ses vifs regrets de la perte de cet excellent collaborateur, qui a su mettre pendant plus de trente ans son zèle et son dévouement au service de la banque et qui a puissamment contribué à sa prospérité.

Crédit gruyérien. — L'exercice de 1897 de cet établissement a produit un bénéfice à répartir de 59 328,44 fr. Le comité de direction propose de répartir comme suit :

A la réserves tatutaire, 6000 fr.
» » éventuelle, 3000 »
Aux administrateurs adjoints, tantièmes, 2521 fr. 45 centimes.
Aux actionnaires, dividende 6 %, soit 30 fr. par action, 30.000 fr.
Amortissement au compte matériel et mobilier, 500 fr.
Report à compte nouveau, 17,306 fr. 89.

Le conseil d'administration a ratifié ces propositions, qui seront soumises à l'assemblée des actionnaires le 31 janvier, à 2 h. du jour.

SYNDICATS D'ÉLEVAGE

Résultat du concours de 1897.

Syndicat noir I.	
I ^{re} CLASSE	II ^{me} CLASSE
Têtes. Points.	Têtes. Points.
1. Garin Jules, Bulle	12 119
2. Esseiva Benoît, Epagny	9 84
3. Progin François, Part-Dieu	9 81
4. Joliet Gaspard, Le Pâquier	4 33
5. Pasquier Paul, Le Pâquier	—
6. Yerly Benoît, La Tour	1 8
7. Pharisa Ir., Estavannens	1 8
8. Desingy L., Estavannens	2 16
9. Jaquet Const., »	—
10. Esseiva Alph., Epagny	1 8
11. Bucher Const., Saussivue	—
12. Piolet Alfred, La Tour	—
13. Dupasquier Jacq., »	4 46
	43 403
	57 206

Syndicat noir II.	
I ^{re} CLASSE	II ^{me} CLASSE
Têtes. Points.	Têtes. Points.
1. Tinguely frères, Vaulruz	1 8
2. Seydoux Philippe, »	1 8
3. Borcard frères, »	3 26
4. Pittet frères, »	3 28
5. Despond Pierre, Vuadens	1 8
6. Favre Joseph, Vaulruz	2 16
7. Favre Léon, »	6 51
8. Grivet Charles, »	2 17
9. Seydoux Claude, Sâles	3 27
10. Charrière Denis, Maules	3 24
11. Charrière P., Romanens	4 41
12. Charrière Em., »	3 25
13. Charrière Jean, »	6 56
14. Yerly Pierre, Sâles	7 62
15. Gobet Honoré, »	2 17
16. Pasquier, Jean, »	4 36
17. Charrière Alph., Romanens	5 47
18. Pasquier Aug., Sâles	4 35
19. Oberson Fr., Maules	1 8
20. Oberson fr., fils d'André	2 17
21. Oberson fr., fils de Pierre	1 8
	64 563
	96 302

Syndicat noir III.	
I ^{re} CLASSE	II ^{me} CLASSE
Têtes. Points.	Têtes. Points.
1. Hospice de Marsens	7 62
2. Romanens, député, Sorens	3 28
3. Passaplan, Jean, Villarvolard	6 52
4. Schouwey C., »	3 25
5. Repond Jacques, »	2 21
6. Pollet frères, »	2 17
7. Publioz Louis, »	—
8. Schouwey L ^d , »	—
9. Andrey Denis, Botterens	2 17
10. Ruffieux C., Villarbeney	—
	25 222
	55 184

Syndicat noir IV.

I ^{re} CLASSE	II ^{me} CLASSE
Têtes. Points.	Têtes. Points.
1. Pipoz Alex., Charmey	10 101
2. Overney frères, »	8 72
3. Rime Franç., »	5 47
4. Rime Félix, »	2 17
5. Rime Jules, »	1 9
6. Repond Franç., »	4 33
7. Chappaley Fr., »	4 35
8. Rime A., syndic »	3 26
9. Chappaley frères »	2 17
10. Rétornaz Marcelin, Châtel	4 32
11. Overney Pierre. Cerniat	1 8
12. Overney Jean, Châtel	2 17
	46 414
	26 96

Syndicat rouge I.

I ^{re} CLASSE	II ^{me} CLASSE
Têtes. Points.	Têtes. Points.
1. Morard Martin, Bulle	10 94
2. Niquille Louis, Charmey	5 53
3. Wissmuller Jacob, Bulle	26 262
4. Pipoz Victor, Charmey	9 76
5. Charrière Jacques, Bulle	3 26
6. Buchs Joseph, Le Pâquier	1 8
	54 509
	40 168

Syndicat rouge II.

I ^{re} CLASSE	II ^{me} CLASSE
Têtes. Points.	Têtes. Points.
1. Savary Fr., Riaz	3 27
2. Charrière Xavier, Riaz	5 40
3. Gremand Arsène, Riaz	13 119
4. Gremand Cas., Echarlens	15 140
5. Gobet Jules, Sorens	4 38
6. Romanens J. S., Vuippens	2 16
7. Romanens Th., »	7 61
8. Fugin J.-J., Echarlens	1 8
	50 449
	49 182

Syndicat rouge III.

I ^{re} CLASSE	II ^{me} CLASSE
Têtes. Points.	Têtes. Points.
1. Charrière A., Romanens	3 26
2. Jordan, Isidore, Vaulruz	1 8
3. Jordan, Pierre, »	—
4. Moret Jules, Vuadens	3 29
5. Moret, Julien, »	2 16
6. Genoud Nestor, »	2 17
7. Dupasquier Isid., »	3 26
8. Moret François, »	3 24
9. Pasquier fr., feu P ^{re} , Maules	2 17
10. Danzer frères, »	14 122
11. Pasquier Constant, »	6 52
12. Esseiva frères, »	—
	39 337
	62 202

Syndicat rouge IV.

I ^{re} CLASSE	II ^{me} CLASSE
Têtes. Points.	Têtes. Points.
1. Repond Joseph, Villarvolard	3 25
2. Romanens Séraph., Corbières	1 8
3. Gaillard Joseph, Avry	10 85
4. Buchs Etienne, La Roche	17 161
5. Andrey Jean, Hauteville	2 20
6. Magnin Jacques, »	3 30
7. Sudan Léon, »	6 62
8. Duffey Hyacinthe, »	2 18
9. Dupré Louis, Villarvolard	7 59
	51 458
	44 169

Accident. — Mardi dernier, un charretier de M. Oscar Dupasquier, à La Tour-de-Trême, descendait le village d'Epagny avec un chargement de billons. Il glissa si malheureusement qu'il tomba sous le char et aurait été infailliblement écrasé si les roues lui avaient passé sur le corps. Il a le bras droit fracturé et de fortes contusions à la tête et au bras gauche. Il a été immédiatement conduit en voiture à La Tour-de-Trême, où M. le Dr Perroulaz lui a donné les premiers soins.

Où irons-nous dimanche? — Au concert de bienfaisance qui aura lieu à 2 1/2 heures à Broc. Venez tous soulager une grande infortune! (Voir le programme à la 4^e page.)

Engrais chimique.

Les personnes intentionnées de se procurer de l'engrais chimique, qualité supérieure, à prix réduit, sont priées de s'adresser à J. CROTTI, Bulle. — Certificats à disposition.

La souignée continuera tous les jeudis, sur le trottoir de l'Union, du côté du Cheval-Blanc, la liquidation d'un énorme stock de coupons d'étoffes en tous genres.

Veuve HAUSHERR

Vélo-Club de Bulle.

Dimanche soir, 30 janvier, à 8 h. :

Soirée familière

au local (hôtel du Cheval-Blanc).

Invitation cordiale.

LE COMITÉ

Cassée

le mercredi 2 février,

jour de la Chandeleur,

à l'auberge de Vuippens.

Invitation cordiale.

MENOUD, aubergiste.

Cassée

le dimanche 30 janvier avec le concours de la Société de chant à l'auberge d'Estavannens.

Invitation cordiale.

Le nouveau propriétaire : BÉAT JAQUET

Mercredi 2 février, jour de la Chandeleur :

Cassée

à l'auberge de la Croix-Blanche, à La Roche.

Invitation cordiale.

MARIE RAMUZ

Perdu :

Jendi soir, en ville, un portefeuille. Le rapporter contre récompense à l'agence Haassenstein & Vogler, Bulle.

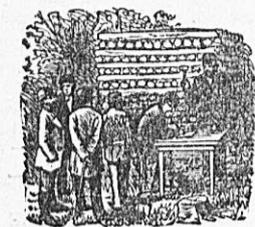
LA GRUYERE

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rué 20.

MAGGI en flacons est en vente chez A. Desbiolles, nég., à Bulle. Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

Demandez échantillons des meilleures **Mitaines de Berne** à **Walther Gygax**, fabricant, Bleibenbach.

Forêts de Bulle.



Lundi 31 janvier, vente publique de 20 tas branches, 19 tas lattes, 21 billons, 25 tuyaux, 21 moules, 20 carrons et 30 planches sèches sur pied. Rendez-vous à 9 heures, aux Vaux-Desus, entre la plantation et la forêt. La commune ne délivrera aucune vicinalité. Le Secrétariat de ville.

Ventes de bois.



Bouleyres, samedi 29 janvier: 800 billons sapin, 6 billes chêne, 100 billes hêtre, 9 billes frêne, 50 carrons, 7 poteaux chêne, 21 tas de branches, 8 stères hêtre, 10 stères sapin et 6 stères mélange. Rendez-vous, 9 heures, ferme Yerly.

Bouleyres, mardi 1^{er} février: 350 billons sapin, 50 billes hêtre, 15 billes frêne, 3 billes chêne, 70 carrons, 60 moules hêtre, 40 moules sapin, 1000 fagots hêtre, 200 fagots sapin, 75 tas de branches, 60 poteaux chêne, 180 lattes et 100 tuyaux. Rendez-vous, 9 heures, ferme Yerly. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Drainage.

Un concours est ouvert: 1^o Pour la fourniture de 220 m. tuyaux ciment de 20 cm. de diamètre et d'environ 7000 drains de différentes dimensions; 2^o Pour le drainage des marais du Coude, comprenant environ 2400 m. de canaux. Les plans et le cahier des charges déposent au bureau de M. Moret, à La Tour-de-Trême. Les soumissions devront être remises cachetées à M. Moret, boulanger, à Bulle, jusqu'à dimanche 30 courant, à 6 heures du soir.

VINS VAUDOIS

en fûts et en bouteilles. **Henri Séchaud**, propriétaire, Paudex-Lutry (Vaud). Représentant: M. Joseph Sudan, Bulle.

Attention!

Le soussigné travaille de son état pour son compte personnel. Il se recommande au public. — Travail soigné. **Félicx Kolly**, cordonnier, Treyvaux.

CASSÉE

le mercredi 2 février 1898 à l'auberge du Lion-d'Or à Hauteville. Invitation cordiale. VINCENT SUDAN, aubergiste.

Dimanche 30 janvier:

CASSÉE à l'auberge d'Enney. **Concert** donné par une bonne musique. Invitation à tous les amis et connaissances. Charles GRANDJEAN-DÉPÔREL, aubergiste.

Café de la Croix-Blanche, Bulle.

Samedi soir, dimanche après midi, dimanche soir et lundi soir, 29, 30 et 31 janvier:

CONCERT et attractions nouvelles, inconnues à Bulle, par une **TROUPE FRANÇAISE**

Tabac à fumer,

10 kg. amérie., coupé fin, fr. 4.10 et 4.90. — 10 kg. qualité fine, fr. 6.80 et 7.60. — 10 kg. qualité extra fine, fr. 8.90 et 10.60. — 100 paquets tabac à cigarettes, 4.60. — Pipe à tabac de valeur, gratis. **J. Winiger**, Boswyl (Arg.)

Dimanche 30 janvier, à 2 1/2 heures. HOTEL DE VILLE DE BROC Grand concert de bienfaisance

donné par la **Société de chant de Grandvillard** avec le concours des sociétés de chant et de musique de Broc.

PROGRAMME

OUVERTURE: **Musique: Polka du Moulin.**

1 ^o Le Réveil du printemps	H. PLUMHOF.
2 ^o La Montagne	BOVI LYSBERG.
3 ^o L'Automne	J.-B. SCHMELZER.
4 ^o Oh mon pays	BOVI-LYSBERG.

ENTR'ACTE: **Productions humoristiques. Musique: Toujours fidèle, valse.**

5 ^o La Forêt	A. BILLETER.
6 ^o Le Mal du pays	HEIM.
7 ^o Le Joyeux voyageur	MENDELSSOHN.
8 ^o Départ	HEIM.
9 ^o Chœur d'ensemble: Hymne au chant et à la sainte joie	E. DUC DE COUBOURG.
Ma patrie	L. LIEBE.
10 ^o CLOTURE: Musique: Par monts et par vaux.	

PRIX DES PLACES: Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.

Banque populaire de la Gruyère, Bulle.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le **dimanche 6 février 1898, à 2 heures après midi, à la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.**

TRACTANDA:
1^o Approbation des comptes et bilan de 1897.
2^o Fixation du dividende pour 1897.
3^o Nomination de trois administrateurs.
4^o Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1898.
5^o Imprévu.
Les actions doivent être déposées aux guichets de la Banque jusqu'à 5 février, à 5 heures du soir, contre récépissé qui servira de carte d'entrée à l'assemblée. Le bilan et le compte de Profits et Pertes sont déposés dès ce jour au local de la Banque où les actionnaires peuvent en prendre connaissance. Bulle, le 27 janvier 1898.

CRAVATES — RÉGATES

Régates avec épingles dep. 40 c.; **nœuds** noirs et couleurs dep. 50 c.; **parfumerie** fine; **savons** au lait de lis à 60 c.; **peignes** de côté dep. 20 c. la paire; **fers** à onduler dep. 90 c.; **brosses** à habits et à cheveux dep. 40 c.; **bretelles** dep. 35 c.; **porte-monnaie** dep. 10 c. Lavages de tête système anglais et coiffure de dames. **Ouvrages en cheveux.** Chez **A. MARGOT**, coiffeur, en face du Cheval-Blanc. **BULLE**

Fers et ateliers de serrurerie, Bulle.

Succession de la maison **G. WEHNER** SOCIÉTÉ ANONYME
Travaux spéciaux et artistiques de serrurerie, cofres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, marquises, portails. Installation de conduites d'eau et de paratonnerres, etc. **Ouvrage soigné, livré promptement et à des prix avantageux.**

CAFÉ des meilleures provenances **CAFÉ**

Café vert, excellent de goût, depuis 70 cent. la livre. **Café** torréfié (grillé), par 1/2 kg., à 90 c., fr. 1.—, 1.20, 1.30, 1.40 et 1.50 c. **BABAIS PAR QUANTITÉ** Rôtisserie chaque semaine. AU MAGASIN DE COMESTIBLES **Louis TREYVAUD**, **BULLE** 38 Grand'rué.



Une importante fabrique de parquets demande un **chef ouvrier**, capable de diriger un atelier. Bon traitement. Certificats de capacités et moralité sont exigés. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, St Imier, sous chiffre J669J.

On a trouvé, dans le courant du mois de septembre dernier, en Mothélon, une petite **bâche** en cuir. La réclamer contre désignation chez MM. Rouiller frères, Vanluz.

A VENDRE Un **âne** fort et robuste. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Enorme baisse sur les cafés.

5 kg. café fort, bon goût, fr. 5.60; 5 kg. café très fin, fort, fr. 6.80; 5 kg. café extra fin et fort, fr. 8.40; 5 kg. café jaune, grosses fèves, fr. 8.90; 5 kg. café véritable perlé, extra fin, fr. 9.80; 10 kg. poires douces, sèches (quartiers), fr. 4.90; 10 kg. maguif. pruneaux, dernière récolte, fr. 5.20; 10 kg. quartiers de pommes acides, pelées, fr. 7.60; 10 kg. marrons secs, fr. 3.30; 16 litres véritable Malaga rouge or, fr. 15.50. **J. WINIGER, Boswyl,** et **A. WINIGER**, au Bon-Marché, Rapperswil.

A vendre:

à bon marché, un joli petit **potager**, en bon état. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A vendre:

Un **potager** à 4 trous, avec marmite, chez **PROGIN**, à la Maison-Blanche, Bulle.

A VENDRE

12000 pieds de **foin** et **regain** première qualité, à consommer sur place. S'adresser à **Albert GILLARD**, entrepreneur, à Bulle.

Un bon vacher,

sachant bien soigner le bétail et muni de bonnes références, est demandé. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Bonbons des Vosges.

Exigez le modèle ci-dessous. Aux bourgeois de sapin des Vosges. Infaillibles contre toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc. **Goût agréable.** — En vente partout: **BRUGGER & PASCHE, fabricants, GENEVE (Eaux-Vives).**

A louer:

Un **logement**, chez Auguste Dupont, à Bulle.

Cigares.

200 Rio-Grande, fr. 2.45. — 200 Flora-Brésil, fr. 3.10. — 200 Roses des Alpes, extra fins, fr. 3.45. — 125 véritables Brissago, fr. 3.10. — 100 Régales de 5 c., fr. 2.35. — 100 Maduros de 7 c., fr. 2.95. — 100 Palma-Havana, extra fins, fr. 3.55. — 100 Sumatra de 10 c., fr. 4.60. — 100 Sedles Manilla de 12 c., fr. 5.25. — A chaque envoi, une jolie prime gratis. **J. Winiger, Boswyl (Arg.)**

On demande

une bonne **filie de chambre** sachant servir à table pour un hôtel de campagne. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

On demande immédiatement

une **filie** pour faire une chambre et un bureau. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

Contre la toux!

Plus de mille certificats prouvent la supériorité et l'excellente qualité des **Bonbons pectoraux Kaiser**, d'un effet curatif rapide et certain de la toux, l'enrouement, le catarrhe et l'engorgement. En paquets de 30 et 50 cent. chez **A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer.**



Bulle.—Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

2 M. Gremaud, profess
DIX-SEPTIÈME AN
PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, Fr.
6 mois,
Etranger, 1 an, 9 fr., 6 mois
payable d'avance.
Prix du numéro: 5 cent
On s'abonne dans les bur
de poste.

BULLE, le
EN

La situation de ce p
guerre y a occasionné
Les habitations de o
agricole ont été incendi
plantations dévastées.
La désolation règne
d'un an tout travail ma
s'est réfugiée dans le r
thropic de l'Etat et de
les secourir. Les aut
n'ayant pour abri que
cavernes; beaucoup me
subsistent que des herb
Le correspondant du
rendu sur les lieux, ne
la position de ces malh
« L'hiver est très ri
couvertes de neige; le
font défaut. Aux mah
villes, on envoie réguli
chrétiens de l'intérieur
sère et ne reçoivent au
C'est pour ces ét
s'est formé en Crète et
en Amérique un appe
paroles touchantes:
« Mères! Envoyez-ne
des vêtements de vos e
bres de nos petits en
Leurs mères à demi m
de ferventes prières p

FEUILLETON
LA SA
ÉDO
L'abbé secoua la tête:
— Je ne comprends pas
moi, si vous repoussez D
traditions, et vous rende
vous êtes sorti... Parlez, j
— Monsieur l'abbé, j'ai
Sa figure ne bougea pas
aven. Et je lui répétai
contée à Viry, telle que je
moi-même, avec une entières
ce qui pouvait aggraver m
pent-être. Pour la seconde
elle était aussi plus facile
Le prêtre ne m'interro
tion. Quand j'eus fini, il re
tation, d'une voix sûre, pr
— Mon frère, vous êtes
J'attendais ces paroles,
che, sûr qu'il n'en viendr
dans les siffes du cond
ont accablé de preuves, qu
juges et qui, pourtant, jus
noncé, espère encore contr
faurent tombées sur moi, an
poir plus profond, il me
« était fini! Je savais ce
une voix d'accord avec la